

Le congé paternité maintenant !

Arguments pour la votation du 27 septembre 2020

Contenu du projet :

En cas d'acceptation du projet, la Suisse introduira un congé paternité payé de deux semaines pour tous les pères qui travaillent et qui sont domiciliés en Suisse. Ce congé peut être pris en une fois ou fractionné en jours pendant les six premiers mois suivant la naissance. Les hommes qui deviennent légalement le père d'un enfant y ont droit. Les pères reçoivent 80 % de leur salaire pendant cette période, jusqu'à un maximum de 196 francs suisses par jour. L'indemnisation maximale est donc de 5880 francs par mois ou 2940 francs pour deux semaines.



Arguments

1 De nos jours, les pères veulent assumer des responsabilités familiales - les attentes traditionnelles dans le travail les en empêchent

La mère au fourneau, le père au travail : cela ne correspond plus à la réalité des familles en Suisse. Dans la plupart des cas, les deux parents ont un emploi et même si la femme s'occupe de la famille sans être rémunérée, le père veut assumer sa part de responsabilité. Il est temps de mieux équilibrer les nouvelles exigences de la famille et les anciennes exigences du travail.

Les pères veulent être pères. 90 % des hommes suisses souhaitent avoir plus de temps et de souplesse pour s'occuper de leurs enfants¹. Cependant, les conditions générales ne sont pas bonnes : les hommes aussi ont des difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale. Ils se trouvent pris dans un conflit entre les anciennes exigences au travail et les nouvelles exigences dans la famille².

Aujourd'hui, il n'existe pas de réglementation légale en Suisse pour le congé paternité. La paternité est traitée de la même manière que le déménagement : dans le cadre des "heures et jours de congé usuels" selon le Code des obligations suisse, article 329, alinéa 3, les nouveaux pères se voient généralement accorder un jour de congé. Même le paiement de cette journée n'est pas garanti pour tous.

En même temps, les jeunes pères d'aujourd'hui veulent être là dès le début et assumer des responsabilités dès le début de la vie familiale. La phase qui entoure la naissance est le moment décisif pour la construction d'une relation entre le père et l'enfant, pour le développement des compétences et de l'engagement paternels. Les pères qui s'impliquent dès la naissance sont nettement plus susceptibles d'être des pères engagés même après un an.

Le congé paternité permet de mieux adapter les conditions-cadres à l'époque actuelle et de remédier ainsi à une carence.

2 La force des familles garantit celle de la société

Les familles qui fonctionnent forment l'épine dorsale d'une communauté stable. Le congé paternité contribue à la stabilité économique de nos familles et constitue donc un investissement dans une société résistante à la crise.

Autrefois, un seul salaire suffisait à nourrir une famille. Ce n'est plus réaliste aujourd'hui. C'est l'une des raisons pour lesquelles le taux d'emploi des femmes continue à augmenter. Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), trois quarts des femmes ayant des enfants âgés de 0 à 6 ans travaillaient en 2018. Cela place la Suisse en tête. L'emploi des deux parents crée plus de stabilité aussi chez nous. Si, par exemple, la contribution de l'un des parents vient

¹ Meier-Schatz, Lucrezia (2011). « Was Männer wollen. Studie zur Vereinbarkeit von Beruf und Privatleben.. Pro Familia Suisse : Commandée par le canton de Saint-Gall

² Baumgarten D., Wehner N., Maihofer A., Schwiter K. (2016) : „Wenn Vater, dann will ich Teilzeit arbeiten „. Die Verknüpfung von Berufs- und Familienvorstellungen bei 30-jährigen Männern aus der deutschsprachigen Schweiz.", Zurich Open Repository and Archive, Université de Zurich.



à manquer en raison du chômage, l'autre reste sur le marché du travail. Toutefois, les parents doivent disposer de suffisamment de temps, en plus de leur emploi rémunéré, pour être en mesure de faire face aux tâches familiales. Cela est d'autant plus vrai que les grands-parents et d'autres proches vivent de plus en plus loin en raison de la mobilité croissante et sont donc de moins en moins en mesure d'apporter leur soutien.

Un travail mieux rémunéré et des distances plus grandes avec les parents/grands-parents signifient que les pères se voient accorder un rôle plus important dans la prise en charge et l'éducation. Un congé paternité leur donne plus d'espace et de temps pour cela. Le congé paternité contribue donc à une plus grande stabilité des revenus et des structures familiales. Un investissement qui est plus que rentable.

3 Le congé paternité est une bonne chose pour les PME

Un congé paternité réglementé par la loi donne aux PME le même niveau de soutien que les grandes entreprises, qui peuvent déjà s'offrir un congé paternité aujourd'hui. Les coûts du congé paternité sont partagés entre toutes les personnes actives et les employeurs. Cela permet de répartir équitablement les coûts du congé paternité et donne aux PME une sécurité de planification. Le congé paternité rend ainsi les PME plus attrayantes pour les jeunes professionnels. Il est facile à mettre en œuvre.

Un congé paternité fait désormais partie de ce que l'on considère comme de bonnes conditions de travail. Mais le congé paternité accordé volontairement reste l'exception : plus de la moitié des salarié-e-s soumis à une convention collective de travail (CCT) travaillent dans des conditions qui prévoient 3 jours de congé ou moins à la naissance. Plus de 5 jours de congé paternité n'est la règle que dans quelques grandes entreprises et dans le secteur public.³ Ceux qui en ont les moyens et qui ont l'accord de l'employeur prennent un congé sans solde. Sinon, la grande majorité doit prendre des vacances aujourd'hui (ce qui n'est pas le but des vacances car elles servent au repos).

Les grandes entreprises - dont beaucoup sont des multinationales, qui doivent rivaliser au niveau international pour attirer les meilleurs spécialistes - ont depuis longtemps reconnu le besoin des pères.⁴ Elles font de la publicité avec de généreuses allocations de paternité. Les petites et moyennes entreprises, qui n'ont pas les mêmes moyens, sont désavantagées.

Le congé paternité, financé par le régime des allocations pour perte de gain, fonctionne comme une police d'assurance : vous payez une petite prime mensuelle - et vous n'avez pas à payer de frais supplémentaires si l'"urgence" se produit. De cette manière, le congé paternité renforce les petites et moyennes entreprises, en particulier pour les familles à bas et moyens salaires. Le financement du congé paternité est proportionnellement moins cher pour elles qu'une solution d'entreprise en raison des cotisations basées sur le revenu. Cela rend le recrutement du personnel un peu plus égalitaire et les différentes professions deviennent plus attrayantes. Il s'agit d'une nécessité urgente en raison de l'évolution démographique - qui entraîne une diminution du nombre de jeunes entrant sur le marché du travail et une augmentation des départs à la retraite.

³ Enquête Travail.Suisse sur https://uploads.strikinglycdn.com/files/edf11ca7-db15-4f7f-8d89-c7f83c3ce9b1/Factsheet_Vaterschaftsurlaub_2019_d.pdf

⁴ https://uploads.strikinglycdn.com/files/edf11ca7-db15-4f7f8d89c7f83c3ce9b1/Factsheet_Vaterschaftsurlaub_2019_d.pdf



Le défi démographique entraîne également des défis dans le domaine de la prévoyance vieillesse. On ne peut donc pas exclure que les salariés et les employeurs versent des cotisations supplémentaires. Si l'on ne veut pas relever le défi démographique uniquement grâce à l'immigration, il faudra davantage d'enfants. Une bonne politique familiale est utile à cet égard : les pays bénéficiant d'un congé paternité ont un taux de natalité plus élevé. Le congé paternité est donc aussi un investissement dans l'avenir de l'AVS.

4 Le congé de paternité, c'est du travail, pas du repos

Tout comme la grossesse et l'accouchement ne sont pas des moments faciles, le congé paternité n'est ni un luxe ni un plaisir privé. Au contraire. Le congé paternité signifie un travail intensif dans la famille et pour la communauté. Il vise à répartir la charge de manière égale entre les nouvelles mères et les nouveaux pères.

Pour le père, cela signifie avant tout une chose : beaucoup de travail ! Le partenaire doit être soutenu, l'enfant doit être changé et réconforté, les courses doivent être faites et l'appartement nettoyé. La période qui suit la naissance n'a certainement rien à voir avec les vacances. Le congé paternité ne mérite donc pas son nom. C'est précisément la raison pour laquelle il est nécessaire.

5 Le congé paternité est une solution abordable

Pour garantir à 80 000 nouveau-nés un départ sûr dans la vie, les employeurs et les salarié-e-s paient chacun 20 francs par an pour le congé paternité. Des expériences internationales montrent que cet investissement est rentable sur le plan économique.

Le congé paternité est financé par le régime des allocations pour perte de gain (APG). Le taux doit être augmenté de 0,05 % (un demi pour mille) pour passer de 0,45 % à 0,5 %. Si les 80 000 hommes qui deviennent pères chaque année prenaient tous un congé paternité, le coût total serait de 230 millions de francs. Ces coûts seront répartis entre les partenaires sociaux sur une base bien helvétique : la moitié sera payée par les salarié-e-s, l'autre moitié par les employeurs. Avec un salaire normal (salaire médian) de 6500 francs suisses, la cotisation mensuelle des salarié-e-s est donc de 1,95 franc, soit un bon 20 francs par an. Les revenus élevés paient une contribution plus élevée, les bas revenus, une contribution plus faible.

Ceux qui ne sont pas prêts à investir ces 20 francs par an avec un rendement aussi élevé, font un mauvais calcul.



6 Le congé paternité a une large base

Un congé paternité de deux semaines constitue un compromis politique et le Parlement l'a donc adopté à une écrasante majorité. Une grande majorité du Parlement - y compris des membres de tous les partis - y est favorable. Celui qui dit non au congé paternité sert un petit groupe de traditionalistes de la politique familiale et de libéraux radicaux.

31 des 42 membres votants du Conseil des Etats ont approuvé un congé paternité de deux semaines. Au Conseil national, 129 de ses membres, toutes tendances confondues, ont approuvé le projet. L'initiative pour un congé paternité de quatre semaines a ensuite été retirée, en partie dans le but de permettre aux pères en Suisse de prendre un congé paternité le plus tôt possible. Cela ne devrait plus être le cas l'année prochaine.

7 Le congé paternité est considéré comme allant de soi partout en Europe, qu'un pays soit gouverné par des partis conservateurs, libéraux et/ou sociaux-démocrates.

Le congé paternité est une norme naturelle de l'infrastructure dans l'espace de l'UE. La Suisse est le seul pays, à part l'Albanie et l'Irlande, qui n'offre aucun soutien aux pères après la naissance. C'est non seulement gênant pour un pays comme la Suisse, mais c'est aussi préjudiciable à notre économie. Après tout, le congé paternité ne sert pas seulement les familles, mais aussi le marché du travail. Il s'est avéré efficace en tant que mesure visant à pallier la pénurie de travailleurs qualifiés.

Dans une étude récente du département de recherche de l'Unicef, la Suisse se classe au dernier rang des nations classées en termes de convivialité familiale.⁵ Elle est loin derrière des pays comme la Suède (1ère place), l'Allemagne (6ème place) ou la Bulgarie (20ème place). Une nouvelle directive de l'UE prescrit un congé paternité obligatoire de deux semaines dans chaque État membre. Cela s'ajoute aux parts du congé parental réservées aux pères. Ces exemples montrent que la Suisse a perdu le contact avec l'évolution de la politique familiale. Ce n'est pas seulement mauvais pour les familles. Cette politique familiale a également un effet dissuasif sur les entreprises opérant au niveau international et sur la main-d'oeuvre qualifiée.

Il est temps pour la Suisse d'aller de l'avant et d'offrir à ses familles des conditions d'implantation attrayantes. Le congé paternité en est un élément important.

8 Le congé paternité facilite la réinsertion professionnelle des femmes

De nombreuses femmes ayant une bonne formation se retrouvent hors du marché du travail. La phase sensible qui suit la naissance est cruciale pour la poursuite de leurs activités professionnelles. Le fait que le père s'occupe des enfants, favorise le développement de la carrière de la femme.

Le congé maternité en Suisse est généralement perçu comme trop court. C'est une raison importante pour laquelle seule une petite minorité de 18 % des mères retourne au travail après 14 semaines. La moitié des femmes ne reprennent un travail rémunéré qu'après 22 semaines. 6 % des mères quittent volontairement leur emploi, 3 % des mères sont licenciées.⁶

⁵ Chzhen Y. A. Gromada, G. Rees (2019) : "Are the world's richest countries family friendly ? Policy in the OECD and EU", UNICEF Office of Research, Florenz.

⁶ Rudin M, H. Stutz, S. Bischof, L. Bannwart, J. Jäggi (2019) : "Erwerbsunterbrechung vor der Geburt", rapport de recherche n° 2/2018. Etude commandée par l'Office fédéral des assurances sociales, p.63 et suivantes.



⁷Les femmes qui savent qu'elles doivent assumer une grande partie du travail familial veilleront à ne pas reprendre rapidement une activité professionnelle, ou du moins à n'accepter que des emplois à temps très partiel.

Pour que les femmes puissent retourner sur le marché du travail après l'accouchement, il faut que les pères s'occupent activement aussi des enfants. Cela signifie que les femmes ont beaucoup plus de chances d'être soutenues par leur partenaire immédiatement après l'accouchement, mais aussi dans la suite de leur carrière professionnelle. Ceux qui parlent d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée ne peuvent pas passer sous silence le rôle du congé paternité pour cette raison également.

9 Le congé paternité est une étape indispensable vers l'égalité

Selon la Constitution, les mères et les pères sont égaux en droit. L'égalité dans la famille et dans la vie professionnelle est explicitement mentionnée dans la Constitution. Le congé paternité est une étape supplémentaire vers une répartition équitable du travail rémunéré et non rémunéré.

La naissance d'un enfant est décisive pour la suite de la carrière professionnelle.⁸ Ce moment détermine si et dans quelle mesure les deux parents continuent à exercer un travail rémunéré. La politique familiale suisse repose toujours sur le fait que les femmes assument principalement la prise en charge des enfants et les hommes principalement de gagner le revenu familial. Pour les employeurs, il est clair que lors de l'embauche d'une jeune femme, il faut s'attendre à une ou plusieurs absences pour cause de maternité. Pour les pères, ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

L'introduction d'un congé paternité envoie un signal clair. Les pères ont également une responsabilité dans la garde des enfants. Ils peuvent être absents après la naissance, mais aussi par la suite en raison d'obligations de soins, par exemple en cas de maladie des enfants, tout comme les femmes. C'est une étape essentielle vers plus d'égalité et moins de discrimination entre les sexes sur le marché du travail. Le congé paternité correspond donc à un mandat constitutionnel.

La période du coronavirus, en particulier, a mis en évidence l'importance du travail de care. À l'avenir, il doit être moins dépendant des femmes, mais doit être la tâche des deux sexes.

10 Les mères doivent aujourd'hui quitter l'hôpital peu après la naissance. On ne peut pas les laisser seules.

Les séjours à l'hôpital après la naissance ont été considérablement raccourcis ces dernières années. Pour que les mères puissent se remettre de la naissance, elles ont besoin d'un soutien. Qui d'autre que le père devrait alors le faire ?

Aujourd'hui, une femme qui accouche naturellement ne passe que trois nuits à l'hôpital. Si elle n'a pas de soutien, elle est laissée à elle-même. S'occuper d'un bébé, faire le ménage,

⁷ Office fédéral de la statistique (2019) : "Enquête sur les familles et les générations 2018 - premiers résultats", p. 12 et suivantes, Neuchâtel 2019.

⁸ René Levy (2018) : "La transition vers la parentalité réactive les inégalités entre les sexes : une analyse de la vie des hommes et des femmes en Suisse" ; Social Change in Switzerland, n° 14, May 2018.



s'occuper de ses frères et sœurs. Bon nombre de femmes se remettent mal ou tombent même malades à cause de ce stress. Par exemple, les femmes sont moins nombreuses à souffrir de dépression postnatale si leur mari est présent pour la famille immédiatement après l'accouchement. Une nouvelle étude suédoise montre des résultats clairs : même un congé paternité de courte durée a un effet positif sur la santé d'une femme. Par exemple, l'utilisation d'antidépresseurs par les mères est inférieure d'un quart.⁹

Les séjours hospitaliers plus courts ont entraîné non seulement un manque de soins médicaux, mais aussi sociaux et psychologiques. Qui d'autre que le père de l'enfant serait mieux placé pour combler cette lacune ? Le congé paternité lui donne le temps de le faire.

11 La fondation d'une famille est un moment central de la répartition des rôles au sein de la famille. Le congé paternité permet d'éviter que le piège de la tradition ne se referme.

Au début surtout, une répartition traditionnelle, souvent involontaire, des rôles est consolidée. Le congé paternité contribue à développer une approche consciente et volontaire des rôles de genre.

De plus en plus de parents souhaitent une répartition égalitaire des rôles dans la famille. Cependant, la politique familiale actuelle implique qu'après la naissance des enfants, il y a un retour rapide à un modèle traditionnel. C'est ce que montrent différentes études pour la Suisse.¹⁰ Les institutions de politique familiale en Suisse - par exemple le congé maternité sans congé paternité simultané - attribuent exclusivement à la mère la responsabilité principale de la garde des enfants dans les premières semaines et les premiers mois suivant la naissance. Pendant ce temps, elle apprend à changer la couche du bébé, à le nourrir, à le réconforter, etc. La période qui suit la naissance est donc une école pour la garde des enfants. Celui qui la manque n'assumera presque jamais ces tâches par la suite ou ne sera là qu'en tant qu'homme de main secondairement responsable. Le congé paternité ne permet pas aux pères de suivre une formation en matière de garde d'enfants, mais au moins un cours de base. C'est un début important.

Le congé paternité répond aux besoins et aux souhaits de nombreux parents et permet une répartition plus égalitaire des rôles.

Est-ce que nous forçons ainsi les familles à adopter simplement un autre modèle ? Pas du tout. Toute personne qui ne veut pas prendre de congé paternité peut le faire sans donner de raison. Celle qui en prend un peut également le faire de manière flexible sur plusieurs semaines. Le congé paternité nous libère de la contrainte et nous donne au contraire une plus grande liberté de choix.

⁹ Persson P. et M. Rossin-Slater (2019) : "When Dad can Stay Home : Fathers' Workplace Flexibility and Maternal Health", IZA Discussion Paper Series, DP Nr. 12386, May 2019.

¹⁰ René Levy (2018) : "Le passage à la parentalité réactive les inégalités entre les sexes : une analyse de la vie des hommes et des femmes en Suisse" ; Social Change in Switzerland, n° 14, May 2018. ou Bühlmann F, Elcheroth G., Tettamanti M. (2016) : "Le premier enfant en contexte : l'institutionnalisation du conflit", dans : Le Goff J. et R. Levy (2016) : "Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre", pp. 262-284, Zurich.



12 Le congé paternité protège et renforce les plus jeunes.

Le congé paternité renforce les familles, la société et l'économie. Il protège les membres les plus vulnérables de la société - les nouveau-nés - contre le stress et le surmenage au cours des premières semaines de la vie. C'est un investissement pour un bon avenir. Cet investissement dans la prochaine génération bénéficie donc avant tout aux bébés.

Les enfants ont besoin de leurs deux parents dès le début. S'ils ont plus d'une personne de confiance fiable et disponible, cela renforce leur lien de confiance. Si, au cours de la première année suivant la naissance, la mère est seule responsable des soins de l'enfant et n'est presque jamais déchargée de ses tâches, le risque qu'elle soit stressée, impatiente et surchargée augmente. Le nouveau-né le ressent également. Il en résulte de l'agitation au lieu de la sécurité. En outre, le nouveau-né se fixe inévitablement sur sa mère et apprend à connaître une plus petite variété de relations. Nous voulons changer cela :

- Les enfants ont besoin de leurs deux parents et ont le droit d'avoir les deux selon la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. Cela nécessite la présence des deux parents dès le début. Les enfants bénéficient de la chaleur du cocon familial. Cela nécessite un congé paternité.
- Les recherches montrent¹¹ que les enfants de pères engagés sont en meilleure santé, plus heureux et réussissent mieux. Un engagement paternel précoce renforce la relation avec l'enfant pendant toute sa vie. Si vous demandez aux enfants eux-mêmes, ils disent clairement : nous voulons être proches de maman et papa dans notre vie.
- Les enfants ont besoin d'horizons larges : le congé paternité permet aux enfants de vivre des relations variées dès leur plus jeune âge. Ils constatent très tôt que les gens sont différents, mais qu'ils peuvent être tout aussi bienveillants malgré toutes les différences.

¹¹ Pour un aperçu, voir par exemple : www.fatherhoodinstitute.org/research/